

**Session Extraordinaire du Conseil des Ministres de la COI Seychelles 10
octobre 2007**

Déclaration sur la situation aux Comores

Réuni en session extraordinaire aux Seychelles le 10 Octobre 2007, le Conseil de COI se déclare très préoccupé par la situation provoquée par l'attitude des autorités de fait de l'île d'Anjouan, situation qui menace gravement l'équilibre de la vie politique et sociale du pays, entrave son développement, perturbe la stabilité politique de la région et s'oppose à la culture de paix et de démocratie que les Etats membres de la COI ont en partage.

Le Conseil réaffirme son attachement à l'unité et à l'intégrité territoriale de l'Union des Comores, à la mise en œuvre effective du cadre institutionnel défini par la Constitution de l'Union, ainsi qu'à la restauration de l'autorité de l'Union à Anjouan.

Le Conseil fait siennes les recommandations et conclusions du Comité ministériel des pays de la région sur les Comores, sous la coordination de l'Afrique du Sud, adoptées lors de sa réunion à Pretoria le 18 septembre 2007.

Le Conseil regrette que les efforts entrepris dans le cadre du règlement pacifique de la crise comorienne, défini par le Comité ministériel des pays de la région lors de ses réunions, n'aient pas rencontré l'écho favorable escompté de la part des autorités de fait anjouanaises. Le conseil déplore l'intransigeance dont font montre les autorités de fait d'Anjouan, ainsi que leur manque de coopération avec l'initiative régionale sur les Comores et avec le Conseil de paix et de sécurité.

Dans ce contexte, le Conseil de la COI lance un appel solennel aux autorités de fait d'Anjouan afin qu'elles mettent tout en œuvre pour que de nouvelles élections puissent se tenir dans les délais les plus courts.

Le Conseil se solidarise d'avance avec toute mesure et toute décision prises par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union Africaine pour le règlement rapide de la crise.

Enfin, le Conseil remercie l'Union Africaine et les Etats membres du Comité ministériel des pays de la région sur les Comores, ainsi que les autres partenaires impliqués activement dans le processus de résolution de la crise comorienne et les encourage à poursuivre les efforts entrepris à cet effet.